



www.journalumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°519 du 27 mars au 2 avril 2025

AES
DES ACQUIS SOUS
LE PRÉSIDENT GOÏTA

MALI - RUSSIE
DES OPPORTUNITÉS
À EXPLORER



MODIBO SIDIBÉ

**« LA DÉMOCRATIE
SE CONSTRUIT AVEC
LES CITOYENS »**

Dans cet entretien exclusif, Modibo Sidibé plaide pour un sursaut démocratique porté par les citoyens. Selon lui, la réussite de la transition passe par une gouvernance éthique, inclusive et en phase avec les réalités maliennes.

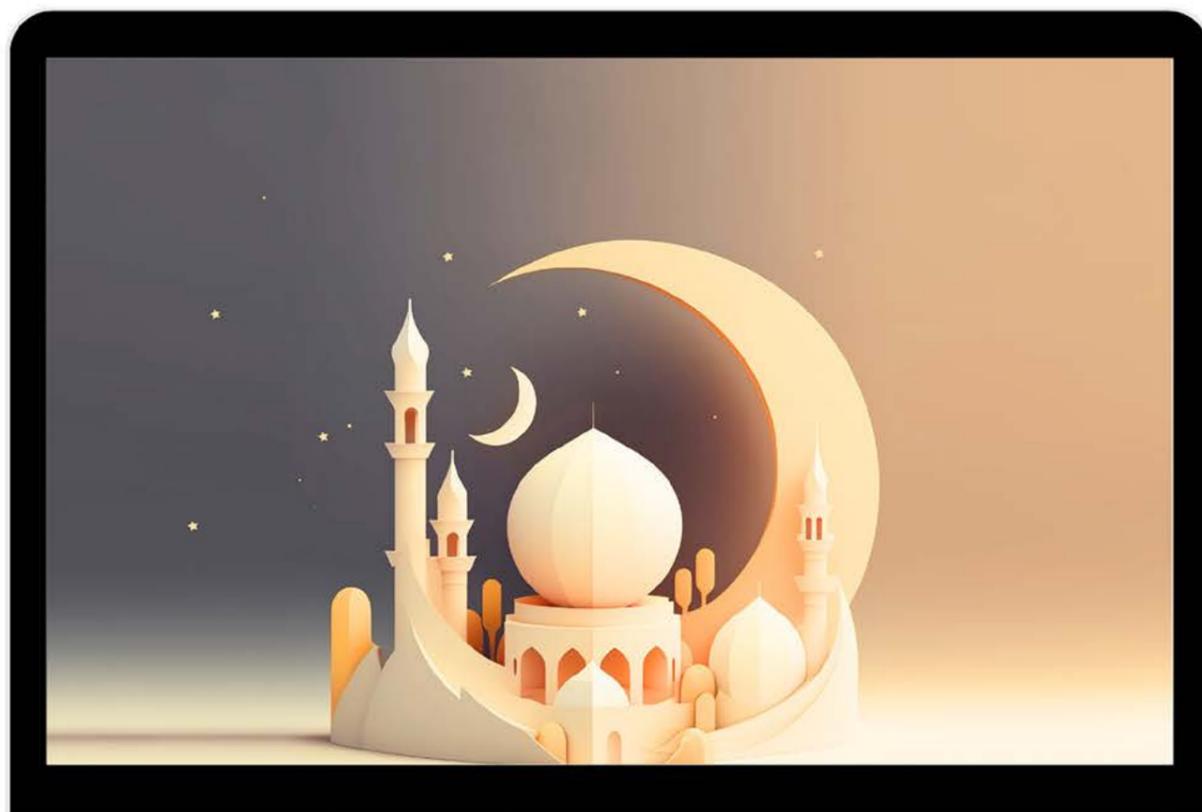
GRATUIT

Ne peut être vendu



Afribone

Aïd El Fitr



ÉDITO

Assez d'improvisation !

Les vieux réflexes ont apparemment la peau dure. À peine les premières chaleurs installées que certains axes majeurs de Bamako croulent déjà sous les déchets. Devant le siège de l'Agence nationale de l'aviation civile, comme aux abords du Palais des sports, les caniveaux sont bouchés par une accumulation de plastiques, de bouteilles vides et d'ordures ménagères. Même constat sur la route de Koulikoro, non loin des ambassades de Chine et du Canada. Des zones hautement fréquentées, mais déjà vulnérables avant la moindre goutte de pluie.

Ce relâchement inquiétant survient alors que l'hivernage 2024 a laissé un bilan dramatique. Le pays a enregistré 696 cas d'inondations, touchant près de 350 000 personnes. On déplore 84 morts, 153 blessés et d'importantes pertes matérielles, selon le Comité interministériel de gestion des crises. Attendre les prochaines pluies pour réagir serait une erreur tragique.

Certes, ce n'est pas encore l'hivernage, mais le signal est clair. La capitale est à nouveau en terrain glissant. Il est temps que les autorités locales et nationales prennent leurs responsabilités. Le nettoyage préventif des caniveaux, la sensibilisation, le contrôle strict des dépôts d'ordures doivent redevenir une priorité. Il ne suffira pas de décréter l'urgence une fois que le mal sera fait.

Ainsi, prévenir vaut toujours mieux que guérir. En matière de salubrité urbaine, chaque jour d'inaction creuse le lit des catastrophes à venir. Il est évident que la population doit aussi jouer sa part. Mais c'est à l'État de donner le ton, d'imposer l'ordre, de préserver la vie. Il est temps de mettre fin à l'improvisation.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

2 000

C'est le nombre de bœufs destinés à la vente promotionnelle à l'occasion de la fête de Ramadan, dans le District de Bamako.

ILS ONT DIT...

« Cette journée a marqué l'aboutissement de la lutte héroïque menée par le peuple malien pour instaurer le changement. Si le souvenir des événements tragiques demeure toujours dans la conscience collective, il en va de même pour l'aspiration du peuple malien à vivre dans un pays pacifié, réconcilié et surtout à bénéficier d'une stabilité politique et institutionnelle ». **Assimi Goïta, Président de la transition**, le 26 mars 2025.

« Le pardon et la réconciliation, comme nous l'appelons, ne peuvent s'opposer aux aspirations légitimes des Nigériens à la justice ». **Abdourahmane Tiani, Président du Niger**, le 26 mars 2025.

Donnez votre avis sur  www.journaldu mali.com

RENDEZ-VOUS

1er avril 2025 :

La nuit de Mougougnou Magnaka - Palais de la Culture Amadou Hampâté Bah.

4 avril 2025 :

Spectacle d'humour Petit Guimba - Hamdallaye ACI.

12 avril 2025 :

« Je suis à prendre ou à laisser » - spectacle - IFM Bamako.

4-12 avril 2025 :

Festival Ag'Na - Bamako - Koulikoro.

UN JOUR, UNE DATE

27 mars 1996 : Enlèvement des Moines de Tibéhirine, sept moines cisterciens trapistes, dans leur monastère près de Médea en Algérie.



Le général **Abdourahmane Tiani**, chef de la transition nigérienne, a été investi président, le 26 mars 2025 à Niamey, renforçant ainsi sa légitimité après le coup d'État de 2023.



L'ex-aide de camp de Guillaume Soro, **Abdoulaye Fofana**, est jugé depuis le 25 mars 2025 à Abidjan pour désertion et complot contre l'État.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le Président Assimi Goïta dépose une gerbe de fleurs au monument des martyrs, le 26 mars 2025.

MODIBO SIDIBÉ : « LA DÉMOCRATIE NE SE DÉCRÈTE PAS, ELLE S'ORGANISE ET SE NOURRIT DE PARTICIPATION »

Président du parti Les Fare Anka Wili et du Comité stratégique du M5-RFP Malikura, Modibo Sidibé aborde les enjeux de la Transition au Mali : gouvernance, sécurité, libertés, services sociaux, intégration régionale... Il appelle à un sursaut démocratique fondé sur l'inclusivité, la responsabilité et la transparence.

PROPOS RÉCUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

Pensez-vous que les conditions actuelles permettent l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles au Mali ?

Le mouvement de l'Appel du 31 mars, dont le M5-RFP Mali Kura est membre, s'est exprimé à ce sujet. Nous sommes dans une période transitoire qui, comme toute transition, doit impérativement aboutir à un retour à l'ordre constitutionnel à travers des élections. Cela implique un dialogue ouvert et inclusif entre les autorités, les acteurs politiques, la société civile et les forces vives du pays pour convenir d'un calendrier électoral clair, assorti de garanties sur les conditions d'organisation. Il ne suffit pas d'organiser des élections, encore faut-il qu'elles soient crédibles,

Depuis plusieurs mois, le M5-RFP Malikura a clairement exprimé son engagement dans une troisième phase de son combat : la conquête du pouvoir à travers les urnes, pour mettre en œuvre les valeurs et objectifs du Mali Kura. Nous travaillons à la construction d'un projet politique partagé, autour duquel nous pourrions rassembler nos forces et les élargir à tous ceux qui partagent nos valeurs et notre projet. L'idée d'un candidat unique est bien actée : il portera en toute légitimité ce projet collectif. C'est dans ce cadre que les procédures internes seront définies afin de désigner un candidat qui incarne les principes de refondation, de souveraineté et de justice sociale que nous défendons.



L'ancien Premier ministre Modibo Sidibé le lundi 24 mars 2025 à Bamako.

Les libertés publiques sont non négociables. Elles sont le miroir de la vitalité démocratique du pays.

transparentes et conformes à l'esprit de la nouvelle Constitution. Cela suppose aussi une volonté politique affirmée de mettre en place les dispositifs techniques, logistiques et institutionnels adaptés. La Transition n'a de sens que si elle permet une refondation du système, une réforme du cadre électoral et un retour durable à une gouvernance démocratique.

Le M5-RFP Malikura envisage-t-il de désigner un candidat unique pour la prochaine présidentielle ?

Quelle est votre position sur la réforme de la Charte des partis visant à réorganiser le paysage politique ?

Il est indéniable que notre système politique souffre de nombreux dysfonctionnements : prolifération de partis sans projet réel, nomadisme politique, manque d'éthique. Mais une simple réforme technique ne suffira pas. Le véritable enjeu, c'est la refondation du politique autour de quatre axes : un renouveau de la démocratie, de la gouvernance, du politique lui-même et surtout du citoyen. La classe politique

doit faire son introspection, scruter les pratiques politiques négatives, afin de redonner du sens à l'engagement politique et de recentrer l'action publique sur les valeurs de servir, d'être au service, d'intérêt général et de responsabilité. Ce n'est pas tant le nombre de partis qui pose problème, mais la qualité de leur engagement. La réforme doit donc être accompagnée d'un véritable dialogue politique, d'un Code d'éthique partagé et d'une politique d'appui aux partis politiques basée sur des critères d'information et d'éducation citoyenne, de représentativité et de transparence. S'agissant du mode de « financement » des partis politiques,

le M5-RFP MaliKura propose le décrochage des recettes fiscales annuelles (0,25%) dont la hausse constante provoque une croissance automatique de l'appui aux partis sans raison aucune et de convenir plutôt d'un montant révisable périodiquement, de moduler les critères en ajoutant à l'existence légale un élu au moins et davantage d'équité dans la répartition.

La Confédération AES peut-elle, selon vous, jouer un rôle moteur dans l'intégration régionale ?

La CEDEAO est une construction régionale importante, issue d'une vision historique d'intégration ouest-africaine

fiée mais repensée, pour devenir plus juste, plus solidaire et plus respectueuse des réalités de chaque nation.

Quels avantages concrets le Mali peut-il espérer de l'AES sur les plans économique, sécuritaire et monétaire ?

L'AES peut constituer dans la CEDEAO un pôle de stabilité et de développement, une plateforme pertinente pour renforcer la coopération en matière de sécurité, de lutte contre le terrorisme. Elle y trouvera la profondeur stratégique utile. La CEDEAO a engrangé des acquis importants en matière d'intégration régionale et il ne faut ni l'oublier ni vouloir en déprécier la portée. C'est le cas de la liberté de circulation au sein de l'espace communautaire, du droit d'établissement, de certains projets d'infrastructures, de corridors économiques, d'interconnexions énergétiques, d'une monnaie commune en gestation, pour ne citer que cela. L'AES, comme pôle de stabilité et de développement, peut être un levier pour nos pays, qui partagent des défis communs en matière notamment de sécurité, de développement économique et d'aménagement du territoire. Cette alliance ne doit pas être guidée par l'isolement, mais par une vision d'intégration régionale et continentale au service des citoyens.

Comment soulager les Maliens face à la pression fiscale croissante, notamment avec les taxes sur les télécommunications ?

Nous avons exprimé notre désaccord dans un communiqué conjoint du M5-RFP Malikura et du parti YÉLÉMA, sur la taxe imposée aux usagers des télécommunications. Non seulement elle pèse lourdement sur les citoyens, déjà éprouvés, mais nous avons aussi dénoncé le fait que les fonds issus de cette taxe soient logés à la Présidence, sans

mécanisme clair de transparence ni de redevabilité. La mobilisation des ressources publiques est légitime, mais elle doit reposer sur une gouvernance éthique, équitable et responsable. C'est pourquoi nous appelons à un véritable choc de gouvernance, fondé sur l'utilité de la dépense publique, le respect du citoyen et la traçabilité des fonds collectés. Si des sacrifices sont nécessaires, alors ils doivent être partagés et orientés vers des résultats tangibles pour la population, en matière notamment d'infrastructures économiques et d'accès aux services sociaux de base.

La crise entre le SYNABEF et EDM-SA illustre les tensions sociales dans les entreprises publiques. Quelles solutions proposez-vous pour renforcer le dialogue social ?

Le dialogue social doit être une constante, pas une option. Trop souvent, les conflits éclatent parce que les mécanismes de concertation ne sont pas respectés ou sont instrumentalisés. Il est urgent d'institutionnaliser un cadre de négociation permanent entre les syndicats, les directions d'entreprises publiques et l'État. Les partenaires sociaux doivent être considérés comme des acteurs à part entière du développement. Il faut restaurer la confiance à travers la transparence, l'écoute, la recherche de compromis durables, et, surtout, l'implication des travailleurs dans la gouvernance des entreprises. La paix sociale est un pilier de la performance économique et de la stabilité nationale.

Une Charte nationale pour la paix et la réconciliation est en cours d'élaboration. Est-il possible de bâtir une paix durable sans inclure toutes les parties prenantes ?

Une paix durable ne peut se construire sans un dialogue inclusif, franc et structuré.

REPÈRES

Né le **7 novembre 1952** à Bamako

Ministre de la Santé (**1993-1997**)

Ministre des Affaires étrangères (**1997-2002**)

Secrétaire général de la Présidence (**2002-2007**)

Premier ministre (**2007-2011**)

Candidat aux élections présidentielles de **2013 et 2018**

que les peuples ont soutenue dès les années 1990. Le Mali y a longtemps joué un rôle actif. Cela dit, les décisions récentes, notamment en matière de sanctions, ont mis en lumière ses limites et suscité de profondes interrogations. La Confédération AES, en tant qu'espace de coopération sécuritaire et politique, peut représenter une dynamique complémentaire si elle est portée par une vision stratégique claire. Mais l'objectif ne doit pas être de fragmenter la région. Il faut travailler à une CEDEAO refondée, au service des peuples, intégrant les aspirations légitimes des États membres à plus de souveraineté et d'efficacité. L'intégration régionale ne doit pas être sacri-

La méthode employée aujourd'hui pour la Charte nationale nous interpelle. Il ne suffit pas d'écrire un texte et de le proclamer au nom de la paix. Il faut construire une adhésion nationale autour des principes, des objectifs et des mécanismes de réconciliation. Le dialogue, même difficile, est la seule voie pour fonder une paix authentique. Le Mali que nous avons en commun a besoin d'une démarche qui respecte les sensibilités, implique toutes les composantes de la Nation, y compris celles qui sont critiques ou marginalisées, et s'ancre dans les principes républicains et démocratiques consacrés par notre Constitution. Nous l'avons toujours dit, il nous faut un Agenda consensuel de sortie de crise du Mali.

L'insécurité persiste malgré le renforcement des FAMAs. Quelle stratégie complémentaire proposez-vous pour restaurer la sécurité ? Je salue d'abord les FAMAs et je rends hommage à leur bravoure, à leur engage-

ment et aux sacrifices qu'ils consentent quotidiennement pour assurer la sécurité du territoire national et des populations maliennes, souvent au prix de leur propre vie. La réponse à la crise ne peut pas être uniquement militaire. Il faut un véritable triptyque Sécurité, Développement et Gouvernance locale. Les populations doivent sentir la présence de l'État, non seulement à travers les forces

Il faut faire du territoire national un espace d'opportunités, pas de survie.

armées, mais aussi par l'accès aux services publics, à la justice, à l'éducation et à la santé. Il faut associer les communautés aux stratégies locales de sécurité, renforcer la cohésion sociale et donner aux collectivités les moyens d'agir. Il est également essentiel de refonder notre système de défense pour l'adapter aux réalités, actuelles et futures. La sécurité durable repose sur la confiance entre l'État et les citoyens.

La lutte contre la corruption reste une priorité nationale. Qu'en pensez-vous ?

Il faut passer des discours aux actes. Faut-il rappeler ici les recommandations pertinentes des États généraux sur la Corruption et la délinquance financière? La lutte contre la corruption doit devenir une politique d'État, avec des institutions fortes, indépendantes et crédibles. Nous proposons de renfor-

cer les organes de contrôle (BVG, OCLEI, Justice) en leur garantissant autonomie et protection, tout en instaurant un système de redevabilité citoyenne, à travers la publication systématique des rapports de gestion, de contrôle et de suivi des recommandations. Il faut aussi renforcer la formation éthique dans l'administration, instaurer des sanctions exemplaires et revoir les circuits de dépenses pour réduire les zones d'opa-

cié. Enfin, nous militons pour l'adoption d'un Pacte de gouvernance éthique signé par tous les dirigeants publics, engageant leur responsabilité personnelle.

Face à l'immigration clandestine, notamment des jeunes, quelles réponses structurales envisagez-vous ?

L'immigration clandestine est un drame révélateur de l'ampleur de la crise. Elle traduit l'absence de perspectives, la perte d'espoir. Quand les jeunes prennent la mer au péril de leur vie, c'est un cri. Ce que nous devons faire, c'est de recréer l'espérance ici. Cela passe par l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi, l'inclusion économique et sociale. Il faut aussi que l'État montre qu'il est là pour eux. Si un jeune se sent utile chez lui, il ne partira pas. Il faut faire du territoire national un espace d'opportunités, pas de survie.

Si vous deviez choisir une priorité pour le Mali, laquelle serait-ce ?

La priorité, c'est de rétablir la confiance. Cela commence par une gouvernance exemplaire, un État juste, éthique et efficace. Ensuite, il faut remettre l'éducation et la santé au cœur de la République. Investir dans les services de base, les infrastructures et réorganiser notre économie pour qu'elle crée de la valeur et de l'emploi. Il faut aussi réconcilier les Maliens entre eux et avec leurs institutions. Le pays a besoin de paix, de justice et d'un projet fédérateur. C'est cette vision que je défends, dans la fidélité aux idéaux du MaliKura.

Le retrait du Mali de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) suscite le débat. Quelle est votre lecture de cette décision ?

Il faut replacer cette décision dans son contexte historique. Le Mali a été à l'initiative de la tenue à Bamako du Symposium francophone sur le bilan des pratiques démocratiques, qui a adopté la Déclaration de Bamako de 2000, qui posait les fondements démocratiques que les États membres devaient respecter.



Modibo Sidibé lors de la présentation de vœux du M5-RFP Malikura, le 12 février à Bamako.

Cette déclaration engageait l'OIF à défendre la démocratie, l'État de droit et les droits de l'Homme. Bamako a abrité en 2005 les travaux d'évaluation de cette Déclaration. L'OIF ne se résume pas au partage d'une langue, c'est aussi un cadre de coopération en matière d'éducation, de culture et d'économie.

La refondation est au cœur du discours politique. Que signifie-t-elle concrètement pour vous ?

La refondation ne peut être un simple slogan. Elle doit se traduire par des transformations concrètes dans la manière de gouverner, d'éduquer, de rendre justice, de répartir les ressources. Refonder, c'est reconstruire le contrat social entre l'État et les citoyens. Cela implique des institutions légitimes, une démocratie vivante, une économie au service du peuple. C'est aussi refonder l'éthique publique et la responsabilité individuelle. Ce n'est ni un repli identitaire ni un rejet du monde, mais une exigence de dignité, d'efficacité et de souveraineté bien assumée.

De nombreuses voix s'élèvent contre les restrictions des libertés publiques. Quelle est votre position sur ce sujet ?

Il ne faut jamais perdre de vue que la Charte de la Transition, la Constitution du 22 juillet 2023 et même la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, ratifiée par notre pays, affirment toutes notre engagement pour les libertés fondamentales. C'est un socle que nul ne devrait piétiner.

mars et ses acquis. Nous appelons à leur respect strict, sans condition et à la libération des détenus d'opinion, parce que le Mali démocratique ne devrait pas en avoir.

Santé et éducation restent inégalement accessibles, surtout en zones rurales. Comment y remédier ?

L'éducation et la santé sont les deux piliers du développement humain. Des efforts ont

Refonder, c'est reconstruire le contrat social entre l'État et les citoyens.

Aujourd'hui, nous voyons une montée des atteintes aux libertés : détentions arbitraires, restrictions à la presse, interdictions de manifestations. Cela est contraire à l'esprit même de la Transition. On ne peut pas parler de refondation démocratique tout en restreignant les droits des citoyens. Les libertés publiques sont non négociables. Elles sont le miroir de la vitalité démocratique du pays. Il ne faut jamais perdre de vue le sens du 26

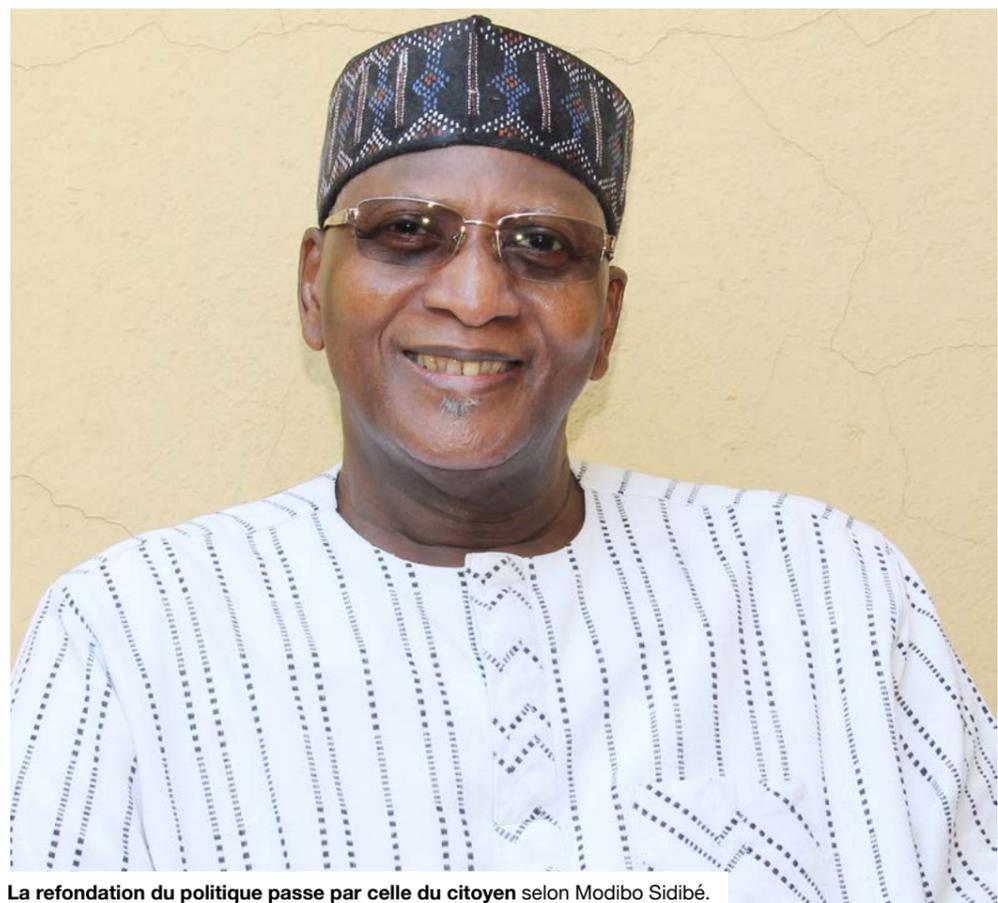
été faits, c'est vrai, mais les inégalités persistent, notamment dans les zones rurales. Le problème, ce n'est pas seulement l'existence d'écoles ou de centres de santé, mais leur qualité, leur accessibilité et leur adéquation aux réalités locales. Dans le domaine de la santé, nous avons trois secteurs : le public, le privé et le communautaire. Il faut les renforcer tous, avec une attention particulière au niveau primaire, souvent le parent pauvre du système.

Cela passe par des moyens, des équipements, mais aussi une gouvernance rigoureuse. Pour l'éducation, il faut une vision claire. Les enfants doivent pouvoir aller à l'école partout, apprendre dans leur langue maternelle si besoin, accéder à des formations techniques, professionnelles et universitaires. Il faut également valoriser les filières courtes, développer des instituts technologiques et ne pas avoir uniquement une vision académique classique. L'éducation doit déboucher sur des compétences utiles à la société, à l'économie, au développement local. C'est une vision intégrée, inclusive et territorialisée que nous portons.

Avec les multiples reports des élections locales et l'installation de délégations spéciales, comment garantir une gouvernance locale représentative ?

Ce qui se passe aujourd'hui est extrêmement préoccupant. Le report des élections locales à répétition et l'installation systématique de délégations spéciales nous éloignent de l'esprit républicain et démocratique de la Décentralisation. On assiste à une mise sous tutelle des collectivités, à une confiscation de la parole des citoyens. Or la gouvernance locale, c'est le socle de la participation citoyenne. C'est là que les décisions doivent être prises, au plus proche des besoins réels. Ce que nous vivons aujourd'hui, c'est un affaiblissement de l'ancrage local de la démocratie, une rupture du lien de confiance entre élus et populations.

Il faut rétablir l'élection comme mode normal de désignation des responsables locaux et cesser d'improviser des solutions administratives. Il faut aussi repenser les relations entre l'État et les collectivités : redonner les compétences, transférer réellement les ressources et professionnaliser la gestion locale. La démocratie ne se décrète pas, elle s'organise, elle se nourrit de participation, d'échanges, de transparence. Il en va de la stabilité de nos territoires et de la confiance dans nos institutions. ■



La refondation du politique passe par celle du citoyen selon Modibo Sidibé.

CONFÉDÉRATION DES ÉTATS DU SAHEL : QUELS ACQUIS SOUS LE PRÉSIDENT GOÏTA ?

Mise en place lors du premier Sommet des Chefs d'État de l'Alliance des États du Sahel, la Confédération sahélienne célébrera son premier anniversaire en juillet prochain. Sous la présidence du Général Assimi Goïta, plusieurs initiatives ont été lancées au sein de la Confédération AES, notamment la création d'une force conjointe, le lancement d'un passeport commun et la mise en place d'une banque d'investissement. Leurs effets concrets restent à observer.

MOHAMED KENOUI

À quatre mois de la fin de la présidence du Chef de l'État malien à la tête de la Confédération des États du Sahel (AES), il est temps de dresser un premier bilan. Le Général Assimi Goïta a participé à cet exercice le 13 mars dernier lors d'une réunion gouvernementale à Bamako. Aux commandes de la Confédération souverainiste sahélienne depuis neuf mois, née de la mise en place de l'Alliance des États du Sahel le 16 septembre 2023, le Président de la Transition malienne a enregistré plusieurs avancées notables, notamment dans les trois piliers essentiels de l'organisation : la Défense et la Sécurité, la Diplomatie et le Développement.

Force conjointe active En plus d'une coopération sécuritaire accrue ces trois dernières années, particulièrement dans la Zone des trois frontières, une force conjointe de 5 000 hommes, composée de forces de défense du Burkina Faso, du Mali et du Niger, a été créée en janvier 2025 sous l'impulsion du Général Assimi Goïta, en synergie avec ses homologues



Le Général Assimi Goïta préside la Confédération AES depuis le 6 juillet 2024.

record, cette opération a permis de neutraliser plusieurs terroristes et de récupérer d'importants matériels de guerre.

Une diplomatie de rupture Si la dynamique militaire instaurée sous le leadership du Président de la Transition malienne suscite l'espoir d'une amélioration de la situation sécuritaire dans les trois pays de la Confédération AES, c'est sur le terrain diplomatique que le Chef

l'institution sous-régionale. Outre le passeport commun, la création et le lancement officiel du drapeau et du logo de la Confédération AES sont également à mettre à l'actif de la présidence malienne incarnée par le Général Assimi Goïta. « Pour un premier mandat, le bilan est parlant. Assimi Goïta a su traduire en actions concrètes des aspirations clés des gouvernements et des peuples de l'Alliance. Ce bilan, qui s'enrichira sûrement au cours des quatre mois restants, pose les fondations de la Confédération et trace la voie pour ses deux successeurs », souligne un analyste.

Projets de développement en cours Dans le secteur du Développement, troisième pilier essentiel de la présidence malienne de l'AES, des avancées significatives ont également été réalisées. En plus de l'élaboration d'un Code des Douanes commun aux trois pays, qui facilite la libre circulation des biens, la création d'un réseau ferré AES et d'une compagnie aérienne commune a été planifiée et

Assimi Goïta a su traduire en actions concrètes des aspirations clés des gouvernements et des peuples de l'Alliance.

de la Confédération AES. Cette force conjointe, désormais active et opérationnelle, mène depuis quelques semaines une opération de grande envergure dénommée « Yèrèkoko » dans la Zone des trois frontières, avec des « résultats probants », selon le ministre malien de la Défense et des Anciens combattants, le Général de corps d'armée Sadio Camara. En un temps

de l'État malien a concrétisé sa vision souverainiste, fer de lance du trio sahélien. Le passeport commun de l'AES, mis en circulation le 29 janvier 2025, marque la sortie définitive du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO, confirmant la volonté des plus hauts responsables de la Confédération d'assumer la décision irréversible de retrait de

EN BREF

26 MARS : LE PARENA APPELLE À L'UNION NATIONALE

Pour le Parti pour la Renaissance nationale (PARENA), 34 ans après la révolution de mars 1991, le Mali se retrouve plongé dans une profonde crise politique, institutionnelle, sécuritaire, économique, financière et sociale qui menace son existence en tant que nation. Dans une déclaration à l'occasion du 34^{ème} anniversaire du 26 mars 1991, le parti appelle à l'unité nationale, au rassemblement de toutes les filles et de tous les fils du pays pour faire face à cette « terrible réalité ». Selon le Parena, ce rassemblement doit se faire par le rétablissement de l'état de droit, la restauration des libertés démocratiques, la fin des arrestations extraordinaires et l'élargissement des prisonniers politiques, entre autres. Outre cet appel à l'union, le parti du bélier blanc estime également que la restauration de la légalité constitutionnelle est la deuxième réponse pour sortir de la crise multidimensionnelle. Aussi, exhorte-t-il les autorités militaires qui ont pris le pouvoir en août 2020 à « engager les concertations sur le processus électoral ». ■ **M.K.**

devoir être mise en œuvre bientôt. Selon le ministre de l'Économie et des Finances malien, Alousseini Sanou, les programmes de mise en œuvre et les termes de référence de ces deux infrastructures majeures pour l'espace confédéral ont déjà été élaborés.

Par ailleurs, la Banque d'Investissement et de Développement de l'AES, avec un capital initial de 500 milliards de francs CFA, dont la décision de création a été entérinée en janvier dernier, en est déjà à un stade avancé, selon M. Sanou. Cette banque vise à financer des initiatives communes pour stimuler la croissance économique des trois pays de la Confédération. ■



CHEICK AHMED THÉRA

« Notre combat, c'est le Mali »

Avec pour devise « Rassembler pour travailler » le Mouvement Jeka Baara (MJB) créé en août 2023, revendique une implantation progressive dans plusieurs cercles du pays. Son président, Cheick Ahmed Théra, annonce des activités à Mopti et Gao après le Ramadan.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

Qu'est-ce que le Mouvement Jeka Baara ?

Jeka Baara est d'abord un mouvement politique que nous avons créé à Ségou. L'objectif était d'accompagner la Transition. À l'occasion du référendum de 2023, nous avons compris que le terrain était vide et qu'il fallait redoubler d'efforts. C'est après ce constat que nous avons rassemblé tous nos coordinateurs, de 37 cercles à travers le Mali, et que nous avons transformé le mouvement en parti politique. Notre combat, c'est vraiment le Mali.

En une année et demie d'existence, quelle est la représentativité du MJB au niveau national ?

Aujourd'hui, le parti est présent dans tous les cercles. Nous faisons des rentrées politiques à travers les différentes régions, Bamako, Ségou, Kayes et Sikasso. Nous allons poursuivre, après le Ramadan, avec la région de Gao, puis Mopti.

Le parti est né sous la Transition, dans un contexte où les partis politiques sont au plus bas dans l'opinion. Comment comptez-vous vous démarquer ?

Nos objectifs sont très différents. Jeka Baara est un parti travailliste. Personnellement, je n'en connais pas d'autres au Mali. Nous sommes un parti du Mali Kura. À chaque étape de la vie d'une nation, pour de grands changements il faut un changement politique. Le Mali Kura a des objectifs et il faut un parti qui les incarne.

Quelles sont vos perspectives pour les élections à venir ?

Nous allons participer aux élections parce que, comme tout parti, nous nous sommes créés pour la conquête et l'exercice du pouvoir. Notre parti est prêt à choisir tout Malien qui peut mettre le Mali au travail pour porter nos couleurs, que ce soit pour la présidentielle, les législatives ou les communales.

La relecture de la Charte des partis politiques est en cours. Quelles sont vos principales propositions ?

On ne peut pas combattre pour le multipartisme et, une trentaine d'années plus tard, penser que les partis politiques sont trop nombreux et qu'il faut les diminuer. Pour nous, il y a des critères et il faudra éliminer ceux qui ne les respectent pas. Mais nous ne devons pas interdire aux Maliens de créer de nouveaux partis.

Le MJB soutient les nouvelles taxes controversées du gouvernement de transition. Quel est votre message aux Maliens qui s'y opposent ?

Aucun sacrifice n'est de trop pour ce pays. Nous demandons à tous les Maliens d'investir dans le Mali. Les pays développés ont plus de taxes que nous et ils réussissent à gérer. Si nous voulons atteindre leur niveau, nous sommes obligés de payer des taxes. Pour moi, le gouvernement n'a volé personne. Il nous demande un accompagnement. Payer ces taxes, c'est participer au développement du Mali. ■

MALI - RUSSIE : UNE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE EN CONSTRUCTION

Le premier Forum économique Mali-Russie, tenu le 25 mars 2025 à Bamako et Moscou, a réuni décideurs, entrepreneurs et diplomates des deux pays autour d'un objectif ambitieux : approfondir les relations économiques bilatérales. Si l'initiative est saluée pour son potentiel, elle soulève également des interrogations sur la concrétisation effective des échanges.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Ces dernières années, la Russie s'est positionnée comme un partenaire stratégique du Mali. En 2023, elle a fourni plus de 100 000 tonnes de blé, 60 000 tonnes de carburant et 22 000 tonnes d'engrais, selon les autorités maliennes. Ce rapprochement économique accompagne un virage diplomatique assumé, marqué par le retrait du Mali de la CEDEAO et un refroidissement des relations avec les partenaires occidentaux traditionnels. Toutefois, derrière ces chiffres, le niveau global des échanges reste modeste et déséquilibré. En 2024, les importations maliennes ont atteint 3 700 milliards FCFA, contre 2 000 milliards d'exportations, révélant un déficit commercial important, dont la Russie n'est qu'un acteur partiel. Les produits importés sont encore concentrés sur l'énergie et les intrants agricoles, sans réelle diversification à ce stade. Les produits pétroliers représentent 33% des importations du Mali, estimées à plus de 1 000 milliards de francs CFA, ce qui constitue une dépendance que le pays ne maîtrise pas entièrement et dont le coût



Le forum économique international Mali-Russie veut renforcer les relations économiques entre les deux pays.

impacte tous les secteurs. Le forum visait à poser les jalons d'une coopération sectorielle plus large, notamment dans l'agro-industrie, la formation technique, les technologies et les infrastructures minières. Des projets comme la future centrale solaire de Sanankoroba ou l'exploitation du lithium à Bougoula, confiés à des groupes russes, témoignent d'une volonté d'aller au-delà du simple commerce.

Cependant, plusieurs défis structurels demeurent. Parmi ceux-ci, on peut citer entre autres la logistique déficiente,

la faiblesse du réseau bancaire, l'absence de cadre juridique clair pour les investissements étrangers, etc. À cela s'ajoute l'inquiétude sur la dépendance stratégique du Mali envers un partenaire unique.

Même si le forum n'a pas abouti à des accords commerciaux majeurs, il aura tout de même permis d'ouvrir un dialogue stratégique. Il reste maintenant à transformer cette dynamique en résultats mesurables. Autrement dit, la coopération Mali-Russie devra encore prouver qu'elle peut générer des bénéfices économiques concrets pour les populations maliennes et s'inscrire dans une vision durable du développement. ■

EN BREF

PRIX DES CARBURANTS : LÉGÈRE BAISSÉ

Depuis le 26 mars 2025, les prix à la pompe des carburants au Mali connaissent une nouvelle baisse. Le litre de super et le litre de gasoil ont baissé de 25 francs CFA chacun. Ainsi, le prix du litre de super est passé de 800 à 775 francs CFA et celui du gasoil de 750 à 725 francs CFA. Cette baisse est la troisième consécutive, a indiqué le PDG de l'Office National des Produits Pétroliers (ONAP). La dernière en date avait fait baisser le coût du carburant de 50 francs CFA par litre en octobre 2024. Cette mesure fait suite à une réduction des prix des fournisseurs sur le marché international, a expliqué le responsable de l'ONAP. Il s'agit d'une volonté des autorités de contribuer à soulager le pouvoir d'achat des consommateurs. Bien que modeste, les consommateurs espèrent que cette nouvelle baisse se fera sentir dans d'autres services, notamment dans le secteur du transport. Concernant le gaz butane, le prix non subventionné reste inchangé, à 1 179 francs CFA le kilogramme, soit 3 245 francs pour une bouteille de 2,5 kg et 7 075 francs pour une bouteille de 6 kg. ■

Donnez votre avis sur Journal du Mali

Mil La hausse des prix fragilise le pouvoir d'achat des ménages

Le prix du mil continue de grimper dans les capitales sahéliennes, selon le bulletin PSA N°287 de mars 2025 publié par Afrique Verte International. À Ouagadougou, le sac de 100 kg atteint 34 000 francs CFA contre 33 000 le mois précédent, soit une hausse de 3%. Sur un an, la flambée est de 28% et même de 39% par rapport à la moyenne

des 5 dernières années. À Bamako le prix du mil est passé à 32 000 francs CFA, soit 3% de plus qu'en février. Une comparaison avec mars 2024 montre une hausse de 31% contre 48% sur la moyenne quinquennale. À Sikasso, le sac atteint 32 500 francs CFA et 30 000 francs à Ségou. Au Niger, la situation est plus contrastée. À Niamey le prix

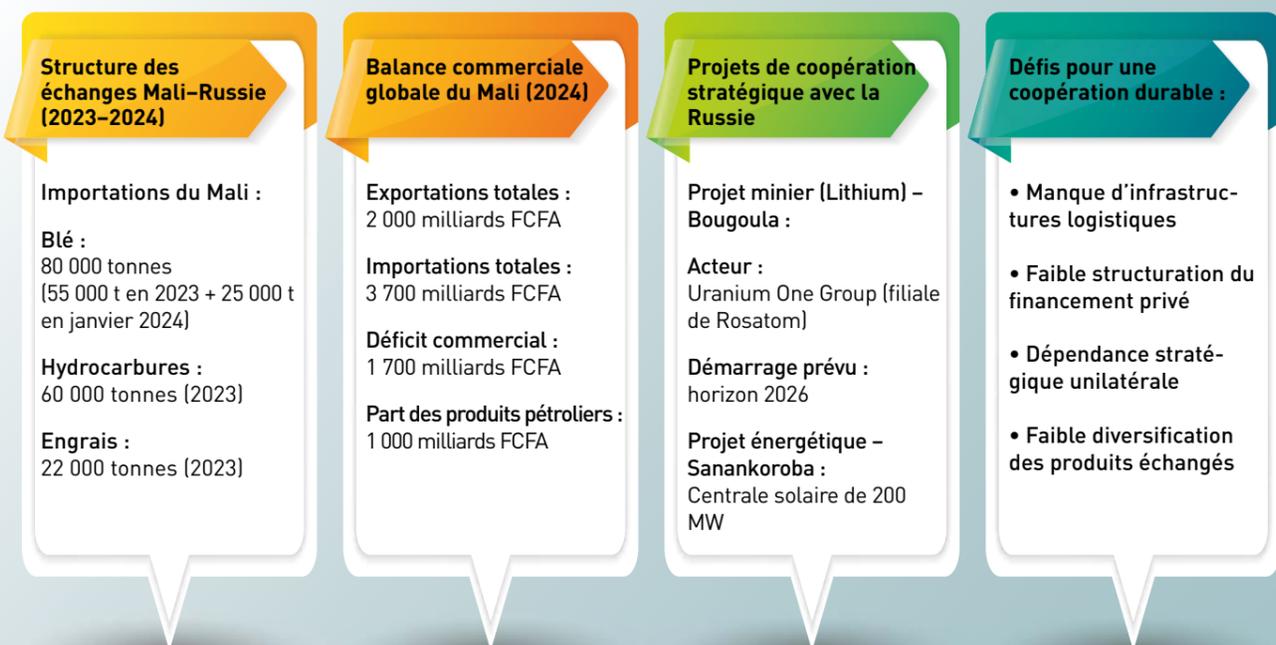
est en baisse de 3% pour s'établir à 30 000 francs CFA, stable par rapport à 2024 mais supérieur de 17% à la moyenne 2020 - 2024. En revanche, Agadez enregistre un pic à 40 000 francs, soit 38% de plus qu'il y a un an et 45% de plus que la moyenne quinquennale. Ces hausses sont liées à la réduction des stocks paysans, à la demande liée au Rama-

dan et à l'insécurité qui perturbe l'acheminement des produits, malgré les ventes sociales et les interdictions d'exportation mises en place par les États.

Ces chiffres sont issus du réseau Afrique Verte International, un organisme reconnu pour son suivi mensuel certifié et vérifié des marchés céréaliers sahéliens. ■

COOPÉRATION MALI - RUSSIE EN CHIFFRES

Mali et Russie consolident leurs liens économiques. Une dynamique prometteuse malgré des défis persistants.



Sources : INSTAT Mali et Journal du Mali

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo N°519 du 27 mars au 2 avril 2025



Journée des
Martyrs
1991 - 2025

20 28 00 00
www.afribone.com

PACTE DE STABILITÉ SOCIALE : UNE APPLICATION DIFFICILE ET POUSSIVE

Le 25 août 2023, le gouvernement et les partenaires sociaux ont signé un Pacte de stabilité sociale et de croissance pour le Mali. Censé garantir une paix sociale, gage de développement, ce pacte peine à atteindre ses objectifs, étant contrarié par des mouvements de grève et la non-mise en place des organes nécessaires à son application.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Signature du pacte stabilité sociale le 25 août 2023 à Bamako.

Issu des recommandations de la Conférence sociale qui s'est tenue du 17 au 22 octobre 2022, le Pacte de stabilité est structuré autour de deux axes : le dialogue social et la liberté syndicale. Il comprend 60 domaines d'engagement et 125 activités programmées sur une durée de 5 ans. Bien qu'il ait été signé par une vingtaine de syndicats et de centrales syndicales, son exécution est aujourd'hui menacée.

l'État et permettre d'anticiper les préavis. Malheureusement, à ce jour, l'opérationnalisation de cet organe n'est pas effective en raison de divergences entre les centrales syndicales. Pour les signataires, « les travailleurs n'ont pas encore constaté les bienfaits de ce pacte », indique Ousmane Almoudou Touré, Secrétaire général du SYNEFCT et membre

Les travailleurs n'ont pas encore constaté les bienfaits de ce pacte.

Tenir les engagements Parmi les organes prévus pour la mise en œuvre du pacte figurent le Comité de pilotage et le Comité technique d'évaluation et de suivi. Le pacte lui-même contient un engagement relatif à l'établissement d'un Conseil national du dialogue social qui devait servir d'interface entre les syndicats et

de la CDTM. D'abord parce qu'il était censé apporter une accalmie sur le front social et permettre une croissance dont les bénéfices seraient partagés entre tous les travailleurs. Même si les centrales ont tenu leur engagement en contribuant à apaiser le climat

social, elles attendent en retour une amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Un résultat qui ne pourra être atteint qu'avec l'exécution des différents procès-verbaux. Or, pour le moment, ce travail n'est pas accompli. De plus, lors de la Conférence sociale, l'État et les partenaires sociaux avaient convenu de la revalorisation de la valeur indiciaire. La concrétisation de cet engagement est également attendue.

Les syndicats de l'Enseignement supérieur ont déjà mis en œuvre plusieurs mots d'ordre de grève, tandis que ceux des banques ont récemment déposé un préavis pour le 7 avril 2025. Tous ces mouvements remettent en cause le pacte, car « les syndicats constatent que leurs procès-verbaux ne sont pas exécutés après un ou deux ans d'attente », justifie le responsable syndical. L'objectif étant d'obtenir l'apaisement, la

poursuite de ces mouvements ne peut que compromettre le pacte, engagement tripartite où chacun doit tenir ses obligations. C'est pourquoi M. Touré invite le Gouvernement à s'attaquer rapidement aux procès-verbaux signés afin d'éviter de nouveaux préavis. ■

EN BREF

TAUX D'ALPHABÉTISATION : DES DISPARITÉS PERSISTANTES



Selon les résultats du Recensement général de la population (RGPH5) effectué au Mali en 2022, le taux d'alphabétisation s'élève à 33,7% chez les personnes âgées de 15 ans et plus. Ce chiffre était de 30,9% en 2009, reflétant ainsi une légère hausse de 2,8 points. Par ailleurs, le RGPH5 indique que, quelle que soit la région, ce taux reste systématiquement plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Le taux d'alphabétisation le plus élevé est observé à Bamako (61,3%), suivi de loin par Koulikoro (34,5%) et Sikasso (31,1%). En revanche, les régions de Kidal, Ménaka et Taoudéni demeurent les moins alphabétisées, avec respectivement 4,1%, 6,6% et 9,8%. C'est également à Bamako que l'on enregistre le plus haut taux de femmes alphabétisées, avec 46,2% de la population du District. Il est suivi de près par Mopti, avec 46,0%, et Ségou, avec 44,4%. Les proportions les plus faibles de femmes alphabétisées sont observées à Ménaka (33,5%), Taoudéni (36,9%) et Bougouni (39,6%). Selon les données du RGPH5, le taux d'alphabétisation parmi les personnes de 12 ans ou plus est de 40,6%. Ce taux est plus élevé chez les adolescents (12 - 14 ans) que chez les jeunes adultes (15 - 34 ans). Alors qu'il atteint 88,6% pour les 12 - 14 ans, il ne s'élève qu'à 40,9% chez les 15 - 34 ans. C'est seulement dans la tranche d'âge des 12-14 ans que les femmes affichent un taux d'alphabétisation élevé, avec 90,1% contre 87,3% pour les hommes. ■

FUITES À RÉPÉTITION : LES FAILLES INQUIÉTANTES DU SYSTÈME AMÉRICAIN

Les États-Unis, superpuissance mondiale détentrice de secrets stratégiques pouvant redessiner l'ordre international, peinent à contenir une série de fuites qui soulèvent des inquiétudes croissantes.

MASSIRÉ DIOP



Le gouvernement américain fait face à une série de fuite de secrets stratégiques.

Le dernier épisode en date concerne Jeffrey Goldberg, rédacteur en chef du magazine The Atlantic. Le journaliste a été ajouté par erreur à un groupe Signal réservé à de hauts responsables américains où étaient discutés des projets de frappes contre les Houthis au Yémen. L'incident, confirmé par le Conseil de sécurité nationale, révèle une faille critique dans la gestion des communications confidentielles au plus haut niveau. Mais ce n'est pas un cas isolé. En 2023, une erreur de saisie dans des adresses e-mails militaires avait provoqué l'envoi

de millions de messages sensibles au Mali (avec l'utilisation de l'extension .ml au lieu de .mil), exposant des données personnelles, diplomatiques et stratégiques à un pays en proie à l'instabilité sécuritaire. Ce type d'erreurs, qu'on aurait pu juger anecdotiques, démontre en réalité des défaillances systémiques. L'affaire rappelle aussi les révélations explosives d'Edward Snowden (2013), ex-consultant de la NSA, qui a mis au jour un vaste programme de surveillance de masse ciblant aussi bien des citoyens que des dirigeants étrangers. Avant lui, Julian

Assange et WikiLeaks avaient divulgué des milliers de câbles diplomatiques secrets. Chaque cas, à sa manière, a montré combien les dispositifs de contrôle, d'éthique et de cybersécurité aux États-Unis sont loin d'être infailibles. Ces failles créent des risques multiples, tels que l'exposition de soldats sur le terrain, les sabotages d'opérations secrètes, l'affaiblissement des alliances internationales et surtout, la perte de crédibilité. Dans un monde où les rapports de force s'intensifient, la maîtrise de l'information est une arme stratégique. Quand elle se retourne contre son détenteur, c'est tout l'équilibre géopolitique qui peut vaciller, souligne un analyste politique.

Que des journalistes ou des pays étrangers accèdent — par erreur ou par négligence — à des données classées top secret interroge. D'aucuns se posent la question de savoir à quand la prochaine fuite et avec quelles conséquences ? Pour les États-Unis, l'enjeu est vital, dans la mesure où l'urgence est de renforcer un écosystème informationnel aussi puissant que résilient où règne un grand désordre. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

POLLUTION DE L'AIR : UNE URGENCE MONDIALE AU CŒUR DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGÈNE

La 2^{ème} Conférence mondiale sur la Pollution de l'air et la santé s'est ouverte le 25 mars 2025 à Carthagène, en Colombie. Organisée par l'Organisation Mondiale de la Santé, elle alerte sur une crise sanitaire mondiale silencieuse. Chaque année, 7 millions de décès prématurés sont liés à la pollution de l'air, dont 4,2 millions à l'air ambiant et 3,8 millions à la pollution intérieure. Les particules fines (PM2.5), d'un diamètre inférieur à 2,5 microns, s'infiltrent dans les poumons, atteignent le sang et provoquent AVC, cancers et maladies cardiaques. Au Mali, la situation est très préoccupante. Selon la Banque mondiale, en 2020 le pays a enregistré 167,1 décès pour 100 000 habitants liés à la pollution de l'air (2020). Environ 77% des ménages utilisent encore le bois pour la cuisine. À Bamako, l'air est régulièrement classé « malsain à dangereux ». La conférence appelle à des actions urgentes, notamment en Afrique, pour garantir un droit fondamental qui est de respirer sans risquer sa vie. ■

M.D

ÉCHOS DES RÉGIONS

BAROUELI ET TAMANI SOUS LE CHOC APRÈS LES ATTAQUES DU 25 MARS

Deux jours après les attaques terroristes simultanées survenues dans la nuit du 25 mars 2025 à Barouéli et Tamani (région de Ségou), les stigmates sont encore visibles. Aux environs de 3h du matin, des hommes armés à moto ont ciblé les brigades de gendarmerie, provoquant la mort d'un agent, d'importants dégâts matériels et la mort d'animaux brûlés vifs. Ces attaques soulignent l'inefficacité de certaines mesures sécuritaires comme les restrictions de circulation nocturne des motos et pick-up déjà en place dans plusieurs zones. Les populations, de plus en plus exposées, dénoncent l'absence de réponses durables. De plus, la simultanéité des attaques, dans des localités réputées relativement calmes, montre que le front s'élargit et que la menace s'enracine. D'où la nécessité d'une stratégie de sécurité repensée pour plus d'efficacité et d'efficience. ■

Sénégal Le FMI confirme les dérives du régime Macky Sall

À l'occasion de l'An 1 de l'accession au pouvoir du duo Bassirou Diomaye Faye - Ousmane Sonko, une délégation du Fonds monétaire international (FMI) a effectué récemment une visite hautement symbolique à Dakar. Et ses conclusions sont sans appel, dans la mesure où il a été indiqué que le rapport explosif de la Cour des comptes était bel et bien fondé. Selon les experts du FMI, une partie importante de la dette publique sénégalaise a été volontairement dissimulée sous le régime de Macky Sall. Des documents internes révèlent que près de 7 milliards de dollars auraient été détournés, principalement à travers des marchés opaques, des dépenses non justifiées et une ges-

tion parallèle des finances publiques. En réaction, le FMI a suspendu son appui budgétaire au Sénégal, en attendant que des mesures concrètes de transparence et de redressement soient prises. Cette suspension est un signal fort, puisque plus aucun soutien ne sera accordé sans une refondation claire de la gouvernance financière. Cette annonce intervient alors que le nouveau pouvoir sénégalais célèbre sa première année à la tête de l'État. Un anniversaire qui, au lieu d'être festif, souffre de l'héritage empoisonné d'une dette truquée et d'institutions financières internationales désormais méfiantes. ■

M.D

MONDIAL 2026 : LES AIGLES DU MALI S'ÉLOIGNENT DE LA QUALIFICATION

En concédant le match nul (0-0) lundi face à la Centrafrique, le Mali s'est compliqué la tâche dans la course à la qualification pour la prochaine Coupe du Monde, même si tout reste encore possible.

MOHAMED KENOVI



Le Mali est en mauvaise posture dans la qualification au Mondial 2026.

L'opération 6 points sur 6 n'a pas réussi. Les Aigles ont été contraints au match nul face le 24 mars lors de la 5ème journée des éliminatoires de la Coupe du Monde, après leur superbe victoire face aux Comores (0-3) 4 jours plus tôt. En prenant seulement 4 points dans cette fenêtre, les protégés de Tom Saintfiet, qui étaient déjà mal embarqués à l'issue des 4 premières journées, voient leurs chances de qualification pour le prochain

Mondial s'amincir. Pire, les Aigles n'ont plus du tout leur destin en mains et doivent compter sur des faux pas du Ghana et des Comores, les 2 premiers du groupe. Le Mali n'a plus droit à l'erreur : il doit s'imposer lors des 4 prochaines journées pour espérer finir en tête du groupe ou, au pire, terminer parmi les 4 meilleurs deuxièmes de ces éliminatoires, qui s'affronteront pour les barrages de qualification.

Chances compromises Alors que le Mali court après une qualification historique en Coupe du Monde depuis plusieurs années, l'attente risque de se prolonger encore quelques années supplémentaires. Dans leur posture actuelle, sauf véritable retournement de situation en leur faveur, les Aigles ont très peu de chances de participer au prochain Mondial. En effet, hormis le Tchad, pratiquement déjà éliminé, tous les prochains adversaires du Mali sont mieux classés et ont encore leur destin en main pour se qualifier. Autant dire que face aux Aigles ces différentes équipes ne se présenteront pas en victimes expiatoires. Le Ghana, leader du groupe, se donnera tous les moyens pour préserver sa place. Non qualifiés pour la CAN 2025, les Black Stars misent sur la Coupe du Monde 2026. Les Comoriens, prochains adversaires des Aigles, le 1er septembre 2025, seront également revancharde lors de cette manche retour, alors que les Malgaches, qui avaient contraint les Aigles au partage des points au match aller (à 10 contre 11), joueront leur va-tout à Bamako.

Pour garder l'espoir de qualification, les poulains du technicien belge doivent impérativement battre les Comores lors de la prochaine journée et espérer au même moment que le Tchad échoue face au Ghana. ■

NBA Une nouvelle ligue européenne en vue

Après la Basketball Africa League (BAL) en Afrique, la NBA pourrait tenter l'expérience d'une nouvelle ligue de basketball en Europe. « La NBA va rendre compte cette semaine de son exploration de l'idée d'une nouvelle ligue masculine de basketball en Europe, en partenariat avec la FIBA, lors de la réunion des Gouverneurs », a indiqué le 26 mars 2025 un porte-parole de la puissante ligue de basketball nord-américaine. Selon Sportico, un site spécialiste du sport-business, cette nouvelle ligue pourrait s'apparenter à un championnat de huit à dix équipes, incluant potentiellement jusqu'à quatre formations évoluant actuellement en Euroleague, la compétition de référence sur le Vieux Continent. Citant une source proche du dossier, le site indique que des villes comme Londres ou Paris pourraient accueillir des franchises dont le prix d'achat serait fixé à 500 millions de dollars. ■

M.K



CARTONS DE LA SEMAINE

En battant lundi la Nouvelle-Calédonie 3-0 à Auckland, la **Nouvelle-Zélande** est devenue la deuxième sélection, après le Japon, à rallier la Coupe du Monde 2026. Les Kiwis disputeront leur troisième phase finale de Coupe du monde, 16 ans après leur dernière apparition, en Afrique du Sud.

L'arbitre amateur **Cyril Bernard** a été suspendu 4 mois le 26 mars 2025 par la commission de discipline du district de l'Aveyron, et son club est contraint de verser une amende de 180 euros. Il avait critiqué l'arbitre Jérémy Stinat sur les réseaux sociaux lors du match Auxerre-Marseille le 22 février dernier.

FESTIVAL DU THÉ : L'ART DE RASSEMBLER AUTOUR D'UNE TASSE

Bamako accueille du 4 au 6 avril 2025 la deuxième édition du Festival du thé. La manifestation, placée sous le signe de la cohésion sociale et de la paix, réunira artistes et opérateurs économiques autour d'un idéal commun. Ce sera un tremplin pour rassembler les communautés maliennes et au-delà.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Le thé fait partie intégrante de la culture malienne.

Deuxième boisson la plus consommée au monde après l'eau, le thé est bien plus qu'une simple infusion au Mali. Il est entré depuis longtemps dans les habitudes et fait désormais partie de la culture. Dans les « grins » ou dans les familles, le thé réunit de nombreuses personnes et constitue un véritable vecteur de paix, explique Rokyatou Camara, promotrice du festival. Dans un contexte mar-

qué par de multiples crises, le thé est une « clé pour réunir » au-delà des différences, aussi bien à l'intérieur du Mali qu'au-delà des frontières. Le Festival du thé se veut une fenêtre d'opportunités pour ouvrir le Mali à d'autres cultures, à d'autres réalités et pour offrir un espoir à la jeunesse.

Célébrer la diversité Selon une étude menée par les initiateurs du festival, il

existe environ 234 marques de thé au Mali. Au-delà de ces choix multiples, les organisateurs veulent regrouper les acteurs autour d'un espace commun de partage d'expériences et de connaissances. Ainsi, les industries du thé seront invitées à discuter des problématiques les concernant. L'événement, qui réunira aussi des artistes du Mali et de la sous-région, sera aussi l'occasion d'inciter « la jeunesse à s'engager davantage » dans la construction du pays.

Outre les professionnels du thé, l'événement rassemblera d'autres acteurs de divers secteurs professionnels, notamment ceux de la restauration. Ce moment festif prévoit également un espace pour les enfants, afin de permettre aux familles de passer de bons moments. Plusieurs artistes, humoristes et chanteurs du Mali ainsi que d'autres pays sont attendus à l'événement, pour « montrer un visage différent du Mali, malgré les défis », ajoute la promotrice. Le festival offrira aussi un espace d'expression à diverses entreprises travaillant dans des domaines aussi variés que la communication, l'agroalimentaire ou les arts. Après une première édition prometteuse, le festival veut désormais constituer pour la jeunesse une occasion de se battre et pour le pays une ouverture. Organisé par PROZEN Sarl, le Festival du thé célébrera la paix du 4 au 6 avril au Musée national du Mali. ■

INFO PEOPLE

GÉRARD DEPARDIEU : UN PROCÈS SOUS LES PROJEC-TEURS



Le procès de Gérard Depardieu s'est ouvert le 25 mars 2025 devant le tribunal correctionnel de Paris et était prévu pour durer jusqu'au 27 mars 2025. L'acteur français de 76 ans est jugé pour des agressions sexuelles présumées survenues en août 2021, lors du tournage du film « Les Volets Verts ». Deux femmes, une décoratrice et une assistante réalisatrice, l'accusent d'attouchements non consentis. Depardieu nie les faits et affirme qu'il n'est « pas un agresseur sexuel ». Il estime que « mettre une main aux fesses n'est pas une agression », des propos qui ont choqué. Il risque jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 € d'amende. Une enquête pour fraude fiscale pèse aussi sur lui.

-M- : UN NOUVEAU PONT MUSICAL FRANCE - MALI



Le chanteur français -M-, de son vrai nom Matthieu Chedid, poursuit son aventure musicale aux côtés d'artistes maliens avec le projet Lamomali - « La voix du Mali ». Ce collectif célèbre la richesse de la musique malienne en mêlant kora, rock, funk et sonorités mandingues. Après le succès de leur première tournée, en 2017, -M- et ses complices, dont feu Toumani et Sidiki Diabaté et Fatoumata Diawara, sont de retour sur scène. Un concert est prévu le 28 mars 2025 à Forges-les-Eaux, une nouvelle étape dans cette collaboration artistique unique. À travers Lamomali, -M- tisse un lien fort entre l'Afrique et l'Occident, en rendant hommage à la culture malienne avec passion et modernité.

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOVI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com

CANAL+

ÇA CHAUFFE DANS PROMO

REABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE

**15 JOURS
OFFERTS***

TOUT CANAL+

* Offre valable du 18 février au 13 Avril, pour tout réabonnement à la dernière formule active.
Voir tarifs et conditions auprès de votre Distributeur Agrée ou au 36 555.